CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

QUALISUD

cofrac CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :
- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : **AB - 01117211 - 21 - 2**

2. Nom et adresse de l'opérateur :
EARL CASTEL-BIO
323 route de granges
47320 - LAFITTE SUR LOT
Activité principale : **Producteur**

3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :
QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE
N° d'agrément : FR-BIO-16

4. Catégories de produits/activité :	5. Définis comme :	6. Période de validité du :	au :
Productions végétales :			
Jachère, gel annuel entrant en rotation	biologique	28/04/2022	31/12/2022
Prunes	biologique	29/01/2021	31/12/2022
Prunes	biologique	26/02/2021	31/12/2022
Amandes : A compter du 08/05/2022	produit en conversion	08/05/2022	31/12/2022
Produits transformés et process : *Marque :*			
Fruits crus ou cuits, congelés ou surgelés : pruneaux	biologique	29/01/2021	31/12/2022

6. Période de validité :
Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus

7. Date de contrôle : 29/01/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1 , du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 01/06/2022
Le Directeur, François LUQUET

Page 1/1